



Direction des affaires juridiques

Réunion du 22 novembre 2024

Date de convocation : 08 novembre 2024

Délibération N° 502

VŒU POUR LE MAINTIEN, LA MODERNISATION ET L'AMÉLIORATION DE LA LIGNE SNCF PARAY-LYON

Vœu présenté par les groupes "Union pour l'Avenir de la Saône-et-Loire" (UASL) et "Saône-et-Loire Unie" (SLU)

Président : M. André ACCARY

Membres présents : ACCARY André, AMIOT Catherine, AURAY Géraldine, BALLOT Alain, BARNAY Marie-Claude, BECOUSSE Jean-Claude, BELTJENS Colette, BERGERET Vincent, BERTHIER Pierre, BROCHOT Frédéric, BURDIN Raymond, CANNARD Frédéric, CANNET Claude, CANTIER Nadège, CHALUMEAU Mathilde, CHAMBRIAT Sylvie, CHENUET Carole, CLEMENT Sophie, CORNELOUP Josiane, COURTOIS Jean-Patrick, DAMY Nathalie, DESCHAMPS Amelle, DESCIEUX Jean-Christophe, DESJOURS Thierry, DESMARD Jean-Michel, DESROCHES Patrick, DUPARAY Lionel, DURAND Bernard, DURIX Arnaud, DUVERNOIS Michel, FONTERAY Jean-Luc, FRIZOT Marie-Thérèse, GAUDRAY Alain, GIEN Chantal, GRUET Aline, GUIGUE Jean-Vianney, HIPPOLYTE Jean-Marc, JACQUARD Sébastien, LALANNE Carine, LANOISELET Dominique, LAUBERAT Didier, LEMONON Elisabeth, LOTTE Dominique, MARTIN Sébastien, MAUNY Marie-France, MELIN Dominique, PHILIBERT Alain, PLISSONNIER Florence, REYNAUD Hervé, ROBIN Christine, VADOT Anthony, VAILLANT Françoise

Membre(s) absent(s) ou excusé(s) : BRUNET-LECHENAULT Claudette, COGNARD Jean-François, COUILLEROT Evelyne, MARTELIN Cécile, PERRIN Viviane, ROBLOT Elisabeth

Claudette BRUNET-LECHENAULT a donné pouvoir à Jean-Christophe DESCIEUX, Jean-François COGNARD à Géraldine AURAY, Evelyne COUILLEROT à Jean-Marc HIPPOLYTE, Cécile MARTELIN à Arnaud DURIX, Viviane PERRIN à Alain PHILIBERT, Elisabeth ROBLOT à Jean-Michel DESMARD.

Secrétaire de séance : DESCHAMPS AMELLE

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le vœu présenté par les groupes UASL et SLU,

Après avoir recueilli l'avis de la Commission Aménagement du territoire, environnement, agriculture,

Considérant que la ligne SNCF Paray-Lyon, véritable axe stratégique reliant des bassins de vie et d'emploi essentiels pour les Saône-et-Loiriens à destination du Rhône, est une infrastructure essentielle pour la mobilité et la cohésion territoriale qui contribue au désenclavement de nombreux territoires,

Considérant que cette ligne est aujourd'hui trop souvent dysfonctionnelle, ce qui altère son attractivité auprès des usagers et contribue à dégrader l'image des services publics,

Considérant que le maintien et la modernisation de la ligne SNCF Paray-Lyon sont indispensables tout autant que l'amélioration de ses performances pour répondre aux attentes des usagers et renforcer son rôle structurant pour le territoire,

Considérant les démarches engagées par les usagers et les élus présents lors de la manifestation du 6 novembre dernier afin de dénoncer les défaillances de cette ligne et demander des améliorations, auxquelles le Département apporte son soutien,

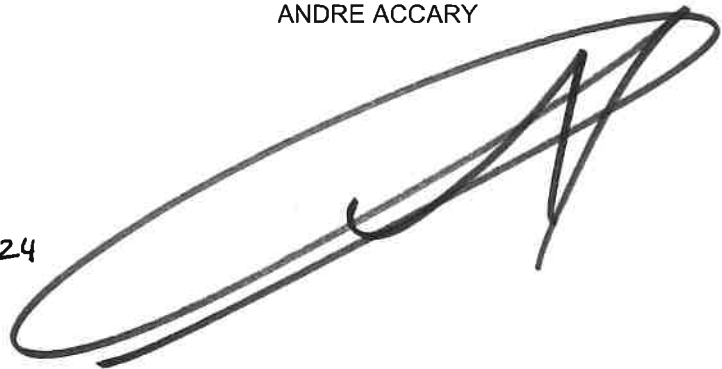
Considérant qu'il apparaît nécessaire que la SNCF procède à la réouverture du poste d'aiguillage de Lamure-sur-Azergues, qui impacte indirectement la fluidité des correspondances avec la ligne Paray-Lyon,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

- d'adopter le vœu pour le maintien, la modernisation et l'amélioration de la ligne SNCF Paray-Lyon, tel que joint en annexe.

Le Président,
ANDRE ACCARY



Exécutoire de plein droit

Transmission en Préfecture le 29.11.2024

Publié ou Notifié le 29.11.2024

~~Affiché le~~

*Vœu pour le maintien, la modernisation et l'amélioration de la
ligne SNCF Paray-Lyon - Session du 22 novembre 2024*

Vœu présenté par le Groupe Union pour l'Avenir de la Saône-et-Loire et le Groupe Saône-et-Loire Unie.

Infrastructure essentielle pour la mobilité et la cohésion territoriale, la ligne SNCF Paray-Lyon est aujourd'hui trop souvent le lieu de dysfonctionnements inacceptables. Habitants et élus du Département s'alarment de cette situation et ne peuvent que constater avec inquiétude la fragilité des services ferroviaires dans notre territoire.

La ligne SNCF Paray-Lyon, véritable axe stratégique, relie des bassins de vie et d'emploi essentiels pour les Saône-et-Loiriens à destination du Rhône, en particulier pour les zones rurales et semi-urbaines. Venant en appui de la politique publique « Territoires et Ruralité » initiée par l'Etat et portée par l'ADEME, elle contribue au désenclavement de nombreux territoires, dans lesquels le sentiment d'abandon est profond.

En dépit de ce rôle majeur dans le maillage rural, les problèmes de ponctualité et de fiabilité du service compromettent l'efficacité. Ils altèrent non seulement son attractivité auprès des usagers, mais contribuent aussi très fortement à dégrader l'image des services publics. Ainsi, la fermeture de postes d'aiguillage, comme celui de Lamure-sur-Azergues (69) sur la portion Paray-Lyon, a mis en avant les conséquences néfastes d'une gestion inadaptée du réseau, entraînant à la fois perte de souplesse et augmentation des retards.

Le maintien et la modernisation de la ligne SNCF Paray-Lyon sont aujourd'hui indispensables tout autant que de l'amélioration de ses performances pour répondre aux attentes des usagers et renforcer son rôle structurant pour le territoire.

Dans ce cadre, nous apportons notre soutien à la démarche des associations d'usagers et des élus présents lors de la manifestation du 6 novembre dernier, et demandons à la SNCF la réouverture du poste d'aiguillage de Lamure-sur-Azergues, qui impacte indirectement la fluidité des correspondances avec la ligne Paray-Lyon.

Une copie de la présente sera transmise au Président de la République, au Premier Ministre, à la Ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation, au Ministre chargé des Transports ainsi qu'aux parlementaires de Saône-et-Loire et aux deux Présidents de Région concernés.

